

Finistère, Carhaix-Plouguer, rue Anatole Le Braz

Résidence « La Salette » tranche 1

sous la direction de

Gaétan Le Cloirec

Inrap Grand Ouest
octobre 2021



Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

Rapport d'opération
Diagnostic archéologique

Code INSEE
29024

Arrêté de prescription
2021-035 modifié 2021-208

Système d'information
—

Code Inrap
DI37251

Finistère, Carhaix-Plouguer, rue Anatole Le Braz

Résidence « La Salette » tranche 1

sous la direction de

Gaétan Le Cloirec

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

octobre 2021

« Le Rapport d'Opération (RO) constitue un document administratif communicable au public dès sa remise au service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée, relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, il pourra être consulté ; les agents des Services Régionaux de l'Archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de la propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction de texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à de fins commerciales les documents communiqués (Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art. 10).
Le non-respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal. »

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

7	Fiche signalétique
8	Mots-clefs des thesaurus
9	Intervenants
10	Notice scientifique
10	État du site
11	Localisation de l'opération
13	Arrêté de prescription
20	Arrêté de prescription modificatif
23	Projet scientifique d'intervention
25	Arrêté de désignation

Résultats

29	1. Le cadre de l'opération
29	1.1 Le contexte administratif
29	1.2. Le contexte géographique
30	1.3 Le contexte archéologique
35	1.4. Méthodologie et problématiques du diagnostic archéologique
37	2. Bilan et perspectives
41	3. Bibliographie

Inventaires techniques

45	1. Inventaire des photographies
45	2. Liste des figures



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Finistère (29)

Commune
Carhaix-Plouguer

Adresse ou lieu-dit
rue Anatole Le Braz, résidence
« La Salette »

Codes

code INSEE
29024

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système Lambert 93

x : 213300
y : 6817425
z : 138 m NGF

Références cadastrales

Commune
Carhaix-Plouguer

Année
2020

section(s)
AN

parcelle(s)
764, 765, 766, 771p, 925p

Propriétaire du terrain

Poher Communauté
Place de la Tour d'Auvergne
BP 150
29833 Carhaix-Plouguer

Pétitionnaire

Aiguillon Construction
3 ter, rue de Brizeux
29000 Quimper

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Intégré au zonage archéologique sensible

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2021-035

Numéro de l'arrêté de prescription modificatif
2021-208

Numéro de l'opération
D137251

Numéro de l'arrêté de désignation
2021-217

Nature de l'aménagement

Reconstruction de la résidence
«La Salette»

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Gaétan Le Cloirec, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain

14 juin 2021

Surface diagnostiquée

Surface de l'emprise maximale prescrite
7 513 m²

Surface de l'emprise diagnostiquée
61,14 m², soit 0,8 % de la surface prescrite

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- âge du Bronze**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- âge du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Souterrain

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Macro-restes
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Macro-outillage

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Carpologie
- Anthracologie
- Pétrographie
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Olivier Kayser, SRA	Conservateur régional adjoint	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Charles Arramond, SRA	Ingénieur d'étude	Contrôle scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Gaétan Le Cloirec, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Charles Arramond, SRA	Ingénieur d'étude	Contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Élodie Craspay, Inrap	Assistante opérationnelle	Planification des personnels
Laurent Aubry, Inrap	Assistant DDAST	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire des moyens du centre	Mise en place et suivi de l'opération

Intervenants techniques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Beaussire	Entreprise de terrassement	Ouverture des tranchées de sondages

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Gaétan Le Cloirec, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Responsable scientifique
Philippe Cocherel, Inrap	Technicien de fouille	Fouille, relevés et enregistrement
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Levés topographiques

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Gaétan Le Cloirec, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Rédaction du rapport, DAO
Stéphane Jean, Inrap	Dessinateur-infographe	DAO, PAO
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Réalisation du plan topographique

Notice scientifique

Le Service régional de l'archéologie de Bretagne a prescrit un diagnostic archéologique sur un terrain de 7 513 m² situé dans le centre-ville de Carhaix-Plouguer (29) et correspondant aux deux tiers sud d'un foyer-logement qui doit être entièrement reconstruit. L'établissement, qui date du début des années 1980, a été implanté en limite orientale de la trame urbaine de *Vorgium* telle que nous la restituons aujourd'hui. Sa partie nord jouxte même un axe majeur de l'agglomération antique correspondant au *decumanus* partiellement mis en valeur au niveau du centre d'interprétation archéologique. Elle coïncide également avec l'emplacement d'un enclos religieux médiéval désigné sous le nom des « trois chapelles ». La plus grande de celle-ci, dédiée à Saint-Quigean, est mentionnée dans un acte de 1081-1084 et toutes apparaissent sur le plan de Carhaix établi en 1772. Comme la première tranche du diagnostic est localisée en contrebas de l'enclos religieux, il n'est pas aberrant que les quatre tranchées ouvertes soient toutes négatives. Les bouleversements liés aux travaux de construction des bâtiments actuels et les nombreuses tranchées de réseaux ne semblent pas être la cause de l'absence de découverte. Le substrat schisteux est effectivement recouvert d'une épaisseur de terre végétale qui semble ancienne et qui ne présente pas de trace d'occupation particulière. Aucune structure ne la recoupe dans les sondages réalisés et aucun indice mobilier n'a été retrouvé. Le remblai hétérogène qui recouvre presque toute la surface sur 50 à 80 cm d'épaisseur semble lié aux terrassements des constructions récentes et aux modelages des espaces extérieurs en fin de travaux. Tout laisse donc penser que ce secteur n'a pas été aménagé avant la fin du XX^e siècle au point qu'il faille même s'interroger sur son intégration à la trame urbaine de l'Antiquité.

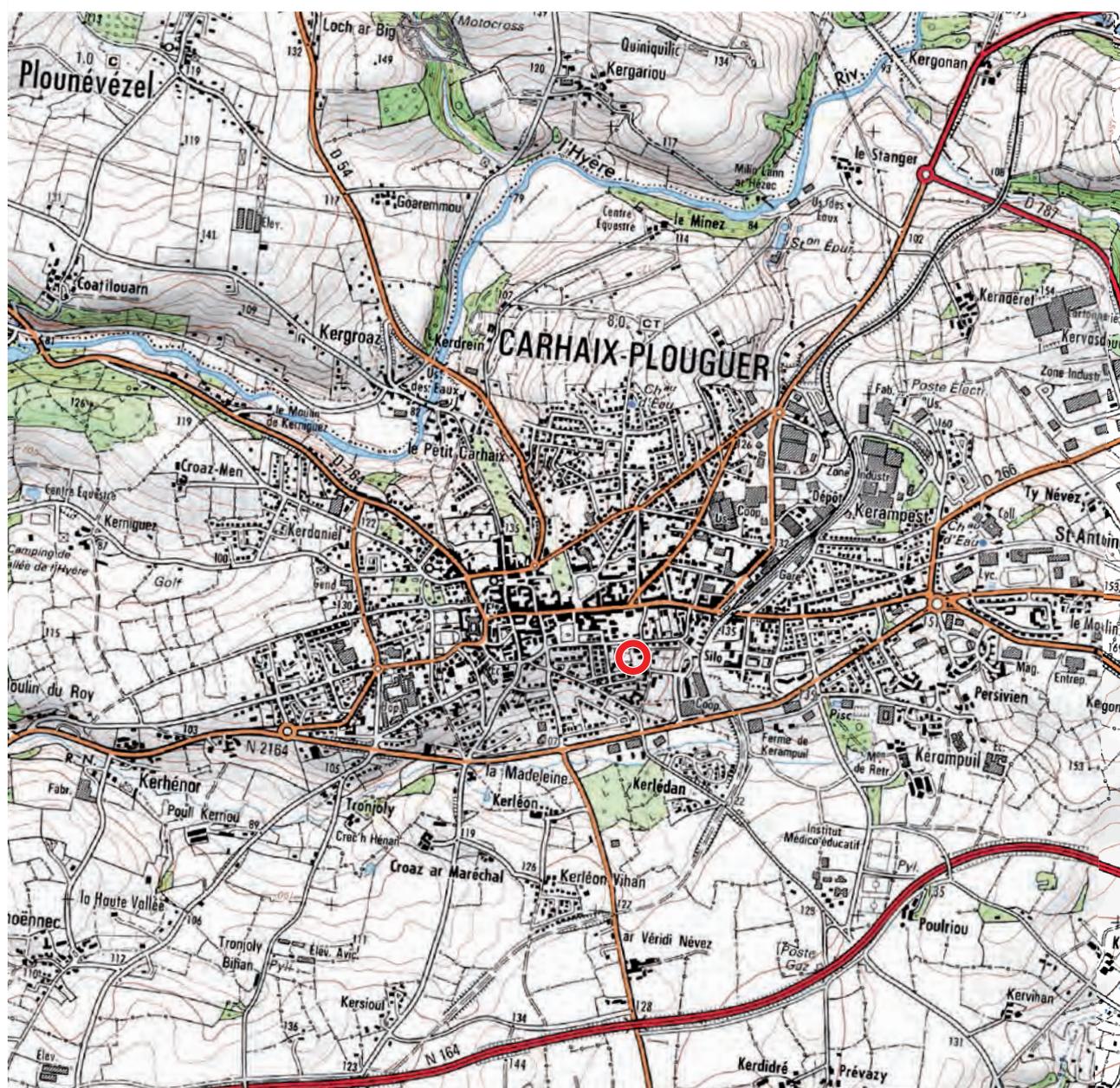
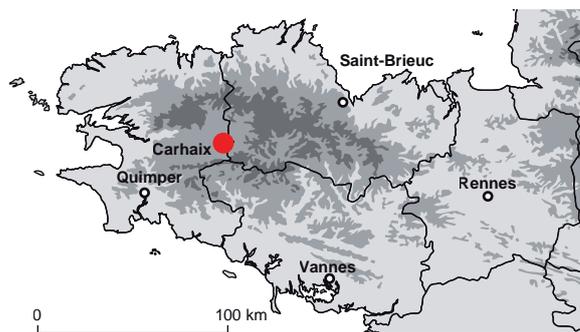
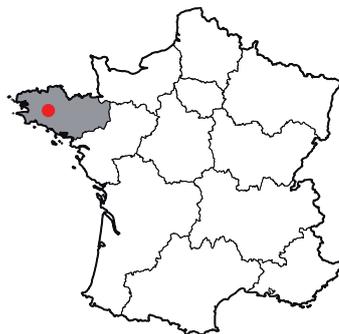
État du site

Tous les sondages ont été rebouchés à la fin du diagnostic.

Localisation de l'opération

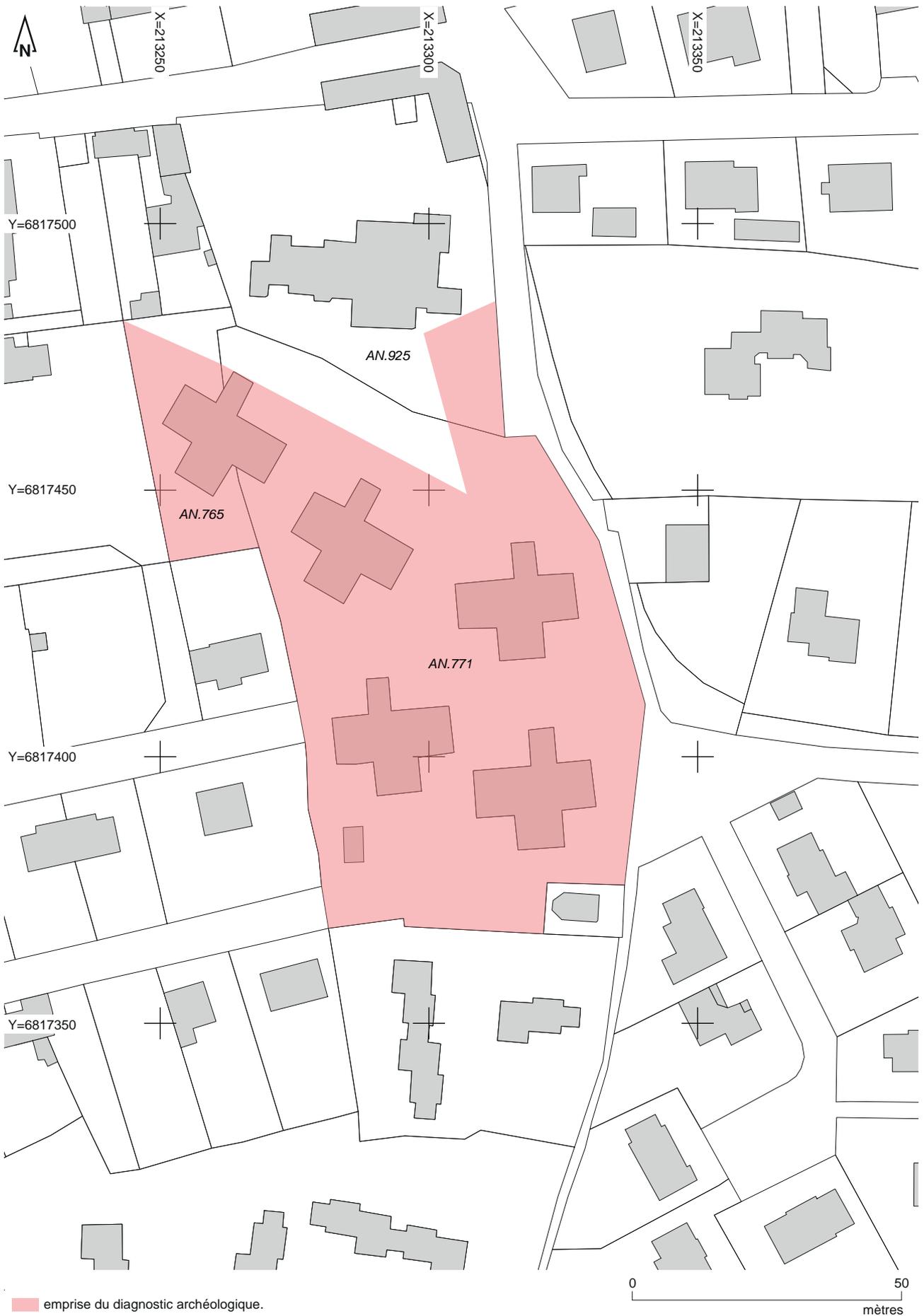
Bretagne,
Finistère,
Carhaix-Plouguer,
rue Anatole Le Braz,
résidence « La Salette »

x : 213300
y : 6817425
(Lambert 93)
z : 138 m NGF



 localisation du diagnostic archéologique

0 1 km



Arrêté de prescription



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Jean-Charles ARRAMOND
Poste : 02 99 84.59.00
jean-charles.aramond@culture.gouv.fr
Ref. : 2021/JCA/VC/047

DIBAZSI

**Direction Régionale
des Affaires Culturelles**

Rennes, le 27 janvier 2021

Le Conservateur régional de l'archéologie

à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE Cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique

Réf : CARHAIX-PLOUGUER (29)
rue Anatole Le Braz – Tranche 1

PJ : arrêté n° 2021-035

COURRIER REÇU
550
01 FEV. 2021
INRAP GO

Je vous prie de trouver ci-joint les arrêtés portant prescriptions de diagnostics archéologiques relatifs à l'opération rappelée ci-dessus en référence.

Les coordonnées des maîtres d'ouvrage de l'opération sont :

AIGUILLON CONSTRUCTION
3ter rue de Brizeux
29000 QUIMPER

Le département du Finistère, ayant un service archéologique agréé, dispose d'un délai de quatorze jours pour faire connaître sa décision de réaliser le diagnostic. En conséquence, la présente notification ne vaut pas attribution du diagnostic archéologique.

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

ARRÊTÉ n° 2021-035 portant prescription de diagnostic archéologique

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de permis de construire n° PC 029.024.20.00037 déposé par AIGUILLON CONSTRUCTION représentée par Monsieur Frédéric Loison – 3ter rue de Brizeux – 29000 Quimper, relatif au projet de reconstruction d'une résidence « La Salette » sur un terrain situé à Carhaix-Plouguer – rue Anatole Le Braz (29), reçu par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie le 11 janvier 2021 ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, les terrains concernés par le futur aménagement renferment entre autres des vestiges des périodes gallo-romaines et médiévales observés ponctuellement à l'occasion de travaux antérieurs;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne
Département : Finistère
Commune : CARHAIX-PLOUGUER
Lieu-dit : rue Anatole Le Braz – résidence « La Salette » TRANCHE 1
Cadastre : section : AN parcelles : 764-765-766-771p-925p

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 2 058 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

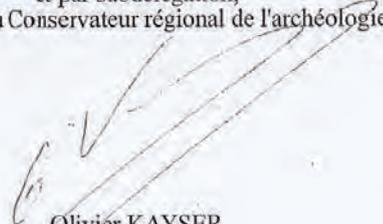
Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à AIGUILLON CONSTRUCTION représentée par Monsieur Frédéric Loison – 3ter rue de Brizeux – 29000 Quimper, au CDA.29 et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 27 janvier 2021

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie


Olivier KAYSER

Destinataires :
AIGUILLON CONSTRUCTION
CDA.29
INRAP

Copie :
Commune de Carhaix-Plouguer



Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2021-035
portant prescription de diagnostic archéologique

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

région :	Bretagne		
département :	Finistère		
commune :	CARHAIX-PLOUGUER		
lieu-dit :	rue Anatole Le Braz – résidence « La Salette » TRANCHE 1		
cadastre :	section : AN	parcelles : 764-765-766-771p-925p	
pétitionnaire :	AIGUILLON CONSTRUCTION		

Emprise du diagnostic archéologique : 2 058 m²

Principes méthodologiques :

L'intervention mécanique, réalisée sous la forme de tranchées mécaniques systématiques, permettra de visualiser les zones d'aménagements humains, et de caractériser ces dernières.

Elles seront réalisées à l'issue de la démolition (sans arrachement des fondations et des racines) du bâtiment constituant les parcelles 764-765 et des arbres inscrits dans l'emprise du futur bâtiment A et ses abords.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

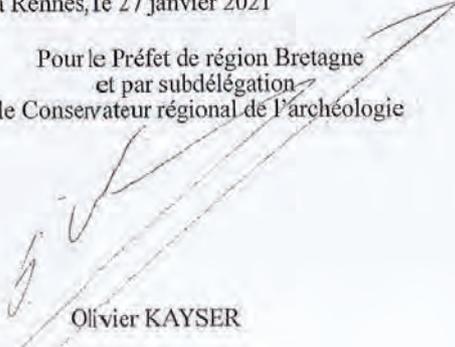
Objectifs :

Le diagnostic a pour objectif de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.

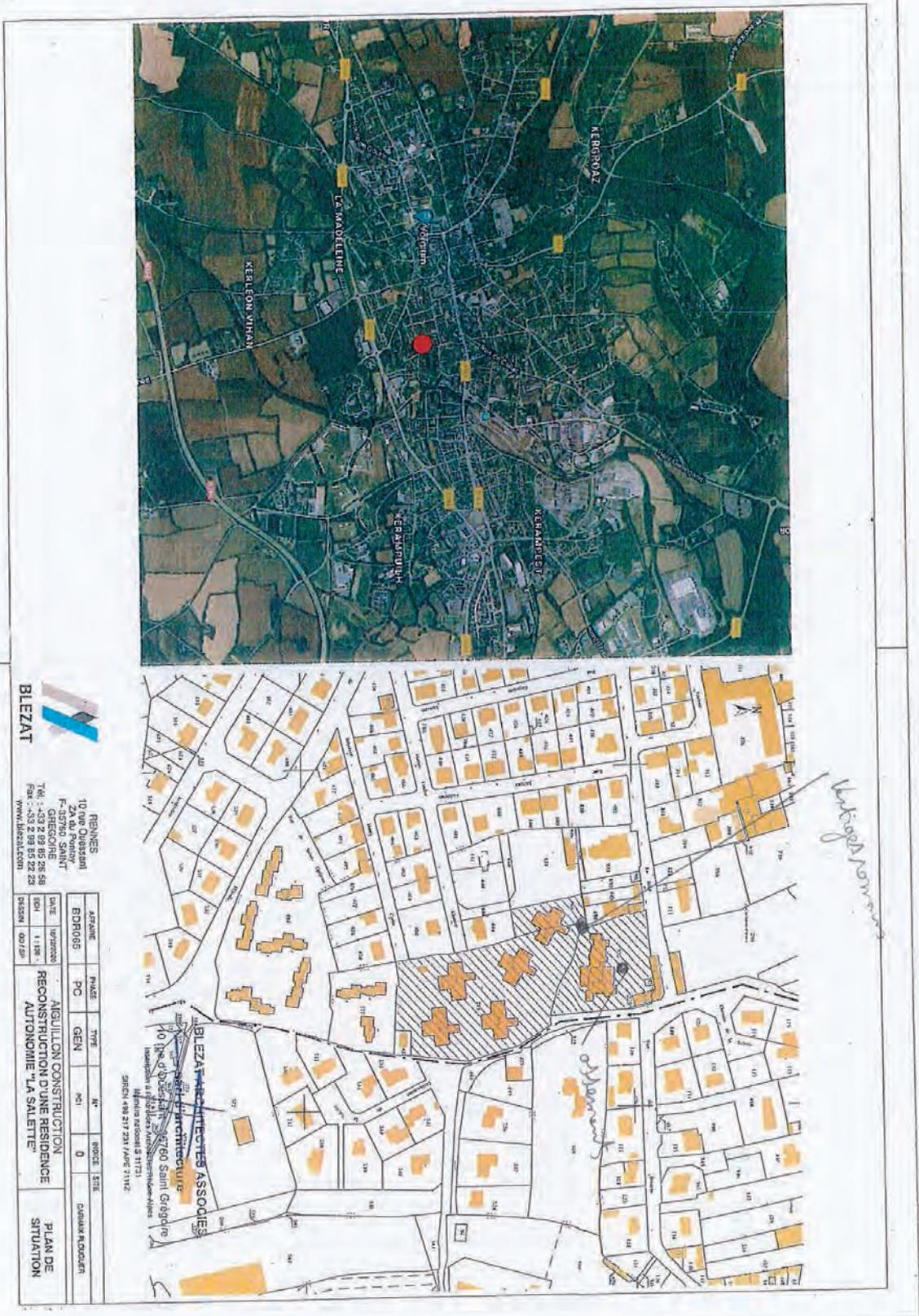
Une attention particulière devra être portée au niveau d'apparition des vestiges, afin d'évaluer précisément l'impact du futur projet d'aménagement sur le patrimoine archéologique enfouis.

Fait à Rennes, le 27 janvier 2021

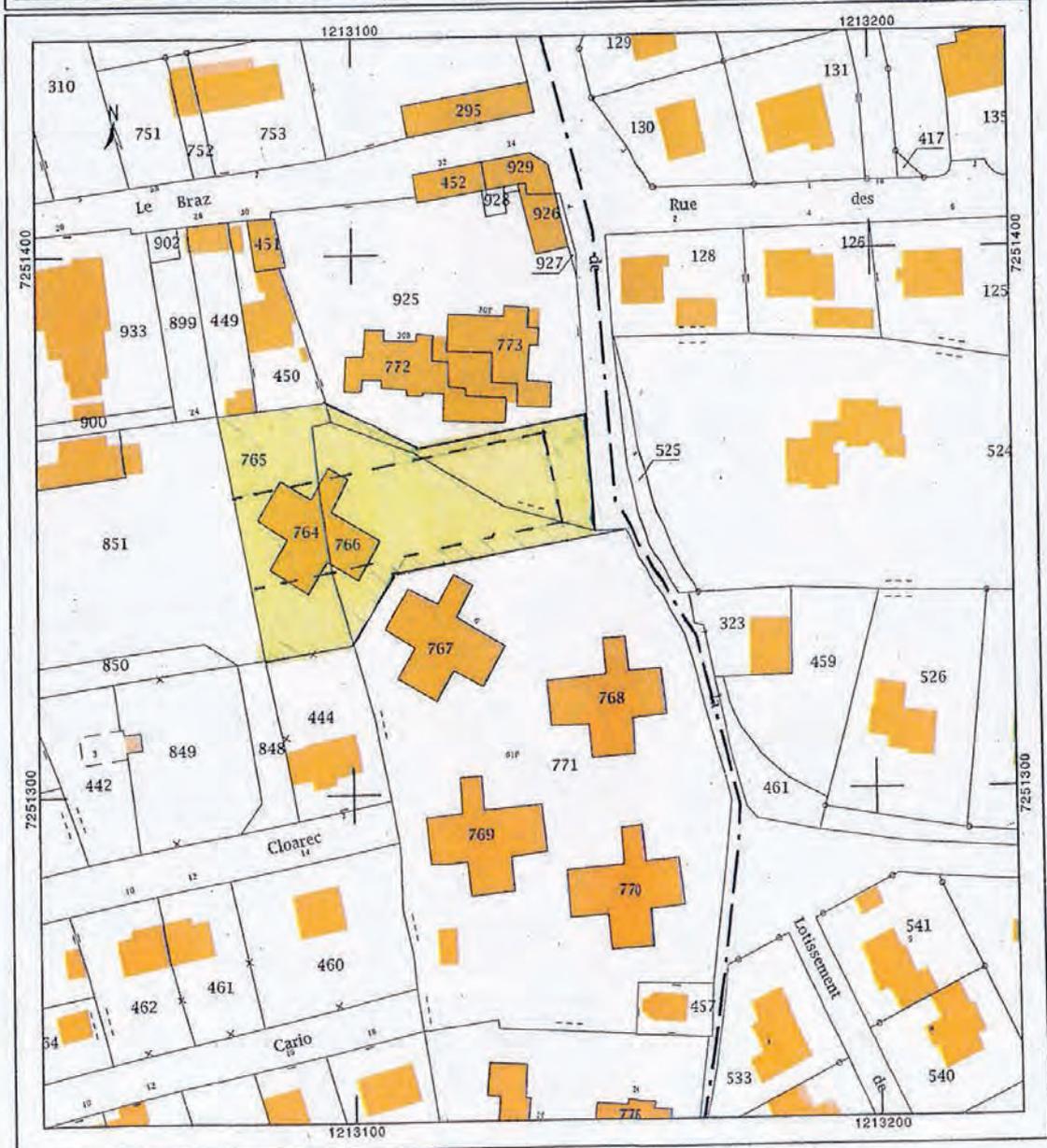
Pour le Préfet de région Bretagne
et par subdélégation
le Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER



<p>Département : FINISTÈRE</p> <p>Commune : CARHAIX PLOUGUER</p>	<p>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</p> <p>-----</p> <p>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</p> <p>-----</p> <p><i>Phase 1</i></p>	<p>Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des Impôts foncier suivant : BANT DE CHATEAULIN PLACE DE KERJEAN 29150 29150 CHATEAULIN tél. 0298867900 - fax 0298863225 bant.chateaulin@dgfip.finances.gouv.fr</p>
<p>Section : AN Feuille : 000 AN 01</p> <p>Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/1000</p> <p>Date d'édition : 04/12/2018 (fuseau horaire de Paris)</p> <p>Coordonnées en projection : RGF93CC48 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics</p>		<p>Cet extrait de plan vous est délivré par :</p> <p>cadastre.gouv.fr</p>



Pascale Ronceray

De: BOURGAUT Ronan <Ronan.BOURGAUT@finistere.fr>
Envoyé: mercredi 3 février 2021 16:31
À: Jean-Charles ARRAMOND; Valérie COROLLEUR (valerie.corolleur@culture.gouv.fr); thomas.arnoux@inrap.fr; pascale.ronceray@inrap.fr
Cc: BONJOUX Remi; LE STUM Catherine (DCPS - SPA); POLARD Erwan
Objet: refus de prise en charge de diagnostics
Pièces jointes: QUIMPER-Rue Stang Bihan-2021-034 refus.doc; QUIMPER-Rue Stang Bihan-2021-034.pdf; CARHAIX-PLOUGUER-rue Anatole Le Braz tranche 1-2021-035 refus.doc; CARHAIX-PLOUGUER-rue Anatole Le Braz tranche 1-2021-035.pdf; CARHAIX-PLOUGUER-rue Anatole Le Braz tranche 2-2021-036 refus.doc; CARHAIX-PLOUGUER-rue Anatole Le Braz tranche 2-2021-036.pdf; QUIMPER-Rue Stang Bihan-2021-034 refus.doc; QUIMPER-Rue Stang Bihan-2021-034.pdf

Bonjour,

Nous avons reçu les arrêtés suivants :

- N° 2021-034 portant prescription d'un diagnostic sur la commune de QUIMPER, au lieu-dit « rue Stang Bihan »
- N° 2021-035 portant prescription d'un diagnostic sur la commune de CARHAIX-PLOUGUER, au lieu-dit « rue Anatole Le Braz – tranche 1 »
- N° 2021-036 portant prescription d'un diagnostic sur la commune de CARHAIX-PLOUGUER, au lieu-dit « rue Anatole Le Braz – tranche 2 »
- N° 2021-037 portant prescription d'un diagnostic sur la commune de CONCARNEAU, au lieu-dit « ZA Colguen »

Le Centre départemental de l'archéologie du Finistère **ne pourra pas prendre en charge** la réalisation de cette opération.

En pièce jointe, vous trouverez la copie des prescriptions et des courriers transmis pour signature à l'élue déléguée à la Culture.

Bien cordialement,



FIER D'ÊTRE SOLIDAIRE

Pensez à l'environnement,
 n'imprimez ce mail
 que si nécessaire !

Ronan BOURGAUT

Chef du Centre départemental de l'archéologie
 Direction de la Culture, des patrimoines et du sport
 16 route de Térénez, 29590 Le Faou
 Tél • Pgz : 02 98 81 07 20

Conseil départemental du Finistère, Kuzul-departament Penn-ar-Bed,
 32, bd Dupleix, CS 29029, 29196 Quimper - Kompar Cedex



www.finistere.fr



Arrêté de prescription modificatif



Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2021-208 du 4 mai 2021

Service régional de
l'archéologie

ARRÊTÉ n° 2021-208 modifiant l'arrêté n° 2021-035 du 27 janvier 2021 portant prescription de diagnostic archéologique

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de permis de construire n° PC 029.024.20.00037 déposé par AIGUILLON CONSTRUCTION représentée par Monsieur Frédéric Loison – 3ter rue de Brizeux – 29000 Quimper, relatif au projet de reconstruction d'une résidence « La Salette » sur un terrain situé à Carhaix-Plouguer – rue Anatole Le Braz (29), reçu par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie le 11 janvier 2021 ;

VU l'arrêté n° 2021-035 du 27 janvier 2021 portant prescription de diagnostic archéologique ;

VU le courriel de M. Jérôme NEDELEC représentant AIGUILLON CONSTRUCTION en date du 19 avril 2021 demandant la modification de l'emprise ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de modifier l'emprise de la prescription de diagnostic ;

ARRETE

Article 1^{er} : L'article 1 de arrêté de diagnostic archéologique n° 2021-035 du 27 janvier 2021 est modifié comme suit :

Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Finistère

Commune : CARHAIX-PLOUGUER

Lieu-dit : rue Anatole Le Braz – résidence « La Salette » TRANCHE 1

Cadastre : section : AN parcelles : 765-771p-925p

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 7 513 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté n° 2021-035 du 27 janvier 2021 demeurent inchangées.

Article 3 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à AIGUILLON CONSTRUCTION et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 4 mai 2021

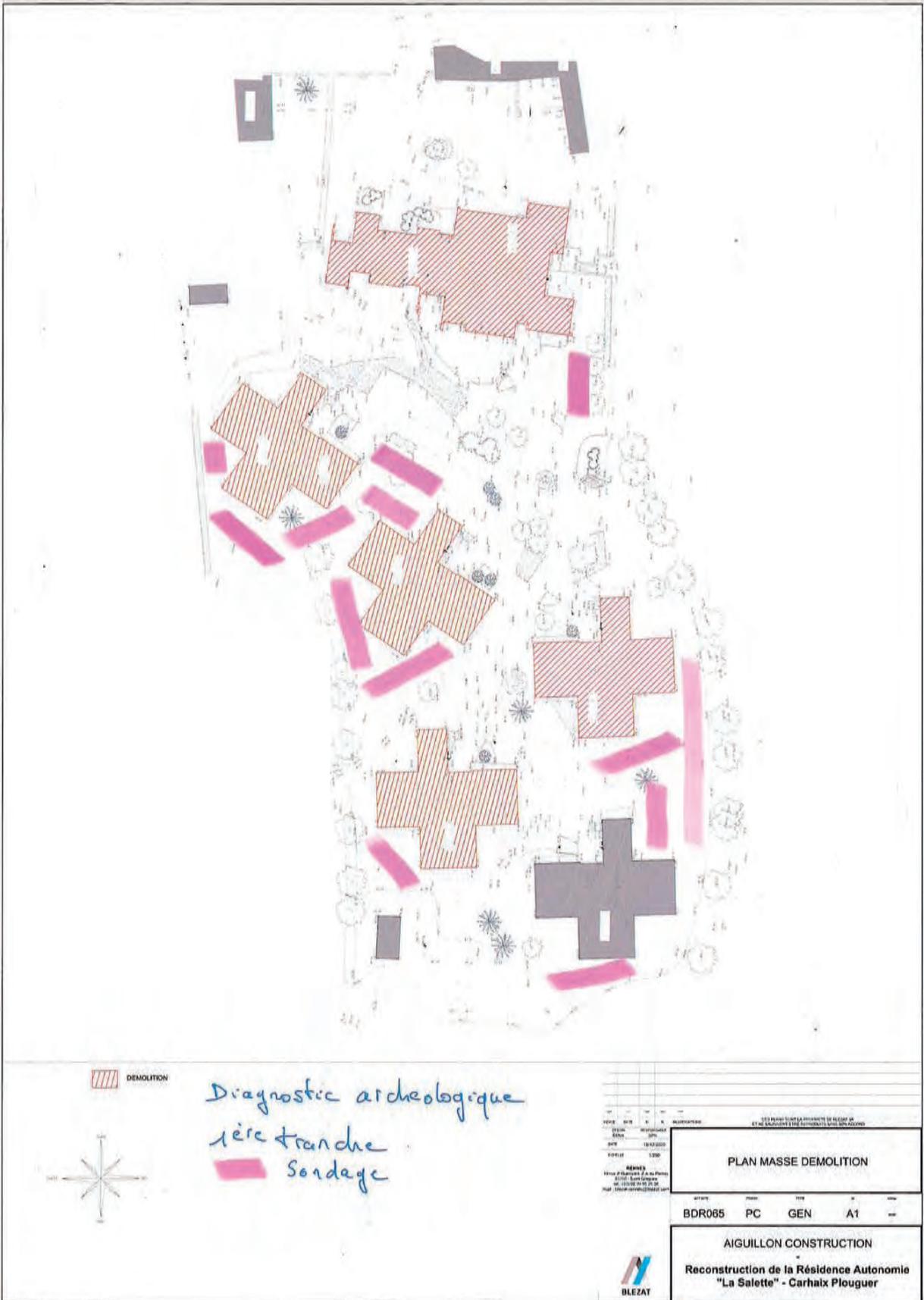
Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie



Yves MENEZ

Destinataires :
AIGUILLON CONSTRUCTION
INRAP

Copie :
Commune de Carhaix-Plouguer



Projet scientifique d'intervention

Diagnostic archéologique D137251

CARHAIX-PLOUGUER, RUE ANATOLE LE BRAZ TRANCHE 1

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Finistère
Commune	Carhaix-Plouguer		
Lieu-dit	RUE ANATOLE LE BRAZ TRANCHE 1		
Cadastre	Carhaix-Plouguer : AN 765, 771p, 925p		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2021-035	01-02-2021	2058 m ²	15/02/2021	
Modification	2021-208	07-05-2021	7513 m ²		12/05/2021

Contexte actuel	Urbain	Contexte particulier	
Nature archéologique	Stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2021-208, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

Gaëtan Le Cloirec

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera en la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	5 jours	3 jours	Pelle sur chenilles	4 jours	2 jours
Technicien	4 jours		Transfert		

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	6 jours	4 jours	Pelle sur chenilles	3 jours	2 jours
Technicien	6 jours	1 jour			
Dessinateur		4 jours			
Spécialiste (Céramique)		5 jours			
Spécialiste (études diverses)		5 jours			
Topographe	2 jours	1 jour			

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
10 jours	8 jours	Juin 2021

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST

Michel-Alain Baillieu

Pa


Arrêté de désignation



COURRIER REÇU LE

10 MAI 2021

INRAP

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2021-217 du 4 mai 2021

Service régional de l'archéologie

**Arrêté n° 2021-217 portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2021-208****Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2021-035 du 27 janvier 2021 portant prescription de diagnostic archéologique à réaliser à CARHAIX-PLOUGUER, rue Anatole Le Braz Tranche 1 (29) ;

VU l'arrêté n° 2021-208 du 4 mai 2021 modifiant l'arrêté n° 2021-035 du 27 janvier 2021 ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.**ARRÊTE****Article 1^{er}** : M. Gaëtan LE CLOIREC (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2021-208, n° d'opération : 5974.**Article 2** : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Gaëtan LE CLOIREC.

Fait à Rennes, le 4 mai 2021

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie

Yves MENEZ

Destinataire :
M. Gaëtan LE CLOIREC**Copie :**
Inrap
Commune de CARHAIX-PLOUGUER

II. Résultats

1. Le cadre de l'opération

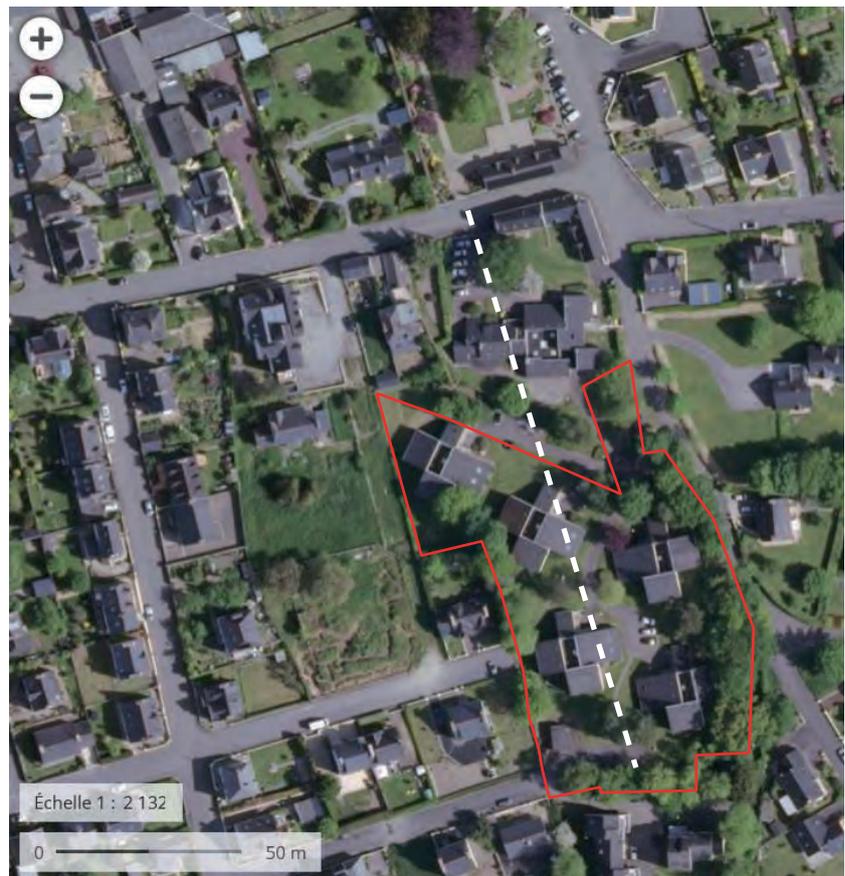
1.1 Le contexte administratif

Le foyer-logement « La Salette » est un établissement pour personnes âgées situé dans le centre-ville de Carhaix-Plouguer dans le Finistère. Ouvert depuis janvier 1983, il doit faire l'objet d'une reconstruction intégrale confiée au groupe Aiguillon Construction. Comme l'ensemble du terrain se trouve dans le zonage archéologique annexé au plan local d'urbanisme de la commune, le Service régional de l'archéologie a prescrit la réalisation d'un diagnostic suite au dépôt du dossier de demande de permis de construire n° PC 029.024.20.00037. Un premier arrêté, daté du 27 janvier 2021, concernait une surface de 2058 m² (n° 2021-035) qui correspondait à un premier projet de démolition. Il a été modifié le 4 mai 2021 (n° 2021-208) pour intégrer toute la parcelle 771 située au sud de l'emprise totale du projet. La partie nord du foyer-logement doit faire l'objet d'une seconde intervention dans le cadre d'une deuxième tranche de travaux.

1.2. Le contexte géographique

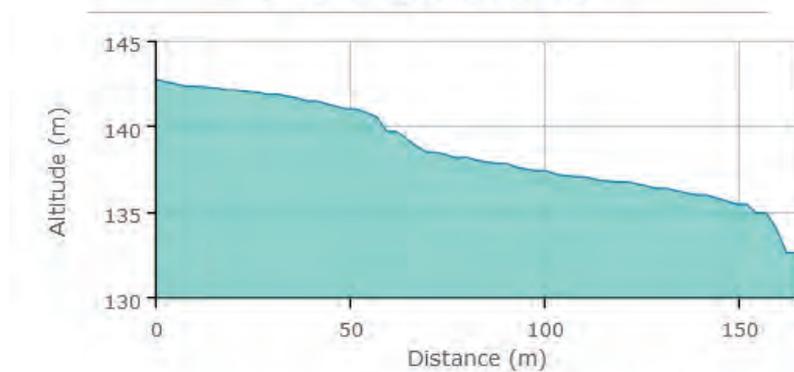
Les parcelles concernées par le projet sont localisées à l'extrémité est de la rue Anatole Le Braz, du côté sud de son tracé. À cet endroit, le terrain est marqué par une forte pente nord-sud qui a obligé les constructeurs du foyer-logement à aménager les bâtiments en terrasses. La rue Anatole le Braz correspond à la rupture de pente qui souligne le bord du plateau. Elle se trouve à l'altitude de 142,75 m NGF alors que la partie basse du terrain est à la cote de 135 m NGF. Ainsi, on descend de plus de 7 m sur une longueur de 150 m, ce qui correspond à une pente moyenne de 4,7 % (fig. 1).

Comme partout à Carhaix, le substrat se compose de schistes parfois ardoisiers et grauwackes micacées (Dinantien) qui correspondent à la formation des « schistes de Châteaulin ». Le terrain naturel observé à l'occasion de ce diagnostic se décompose en pierres et plaquettes révélant par endroits des diaclases orientées est-ouest.



emprise du diagnostic profil altimétrique

PROFIL ALTIMÉTRIQUE



Distance totale : 164 m Dénivelé positif : 0,04 m
 Dénivelé négatif : -10,17 m Pente moyenne : 6 %
 Plus forte pente : 54 %

Fig. 1 Profil altimétrique nord-sud du terrain.

© IGN, Gaëtan Le Cloirec, Inrap

1.3 Le contexte archéologique

Le foyer-logement « La Salette » se situe dans un quartier de Carhaix qui coïncide avec l'angle sud-est de la trame urbaine théorique de *Vorgium* (fig. 2). Mais, l'emprise du présent diagnostic se trouve aussi en contrebas d'un ensemble de trois chapelles installées près de la rue Anatole Le Braz¹ jusqu'à la Révolution. La plus importante, qui bordait l'axe de circulation remontant à l'Antiquité, est clairement figurée sur la vue dessinée depuis le nord de la ville par le marquis de Robien en 1756 (De Robien 1756).

¹ La rue Anatole Le Braz est d'ailleurs l'ancienne « rue des trois Chapelles ».

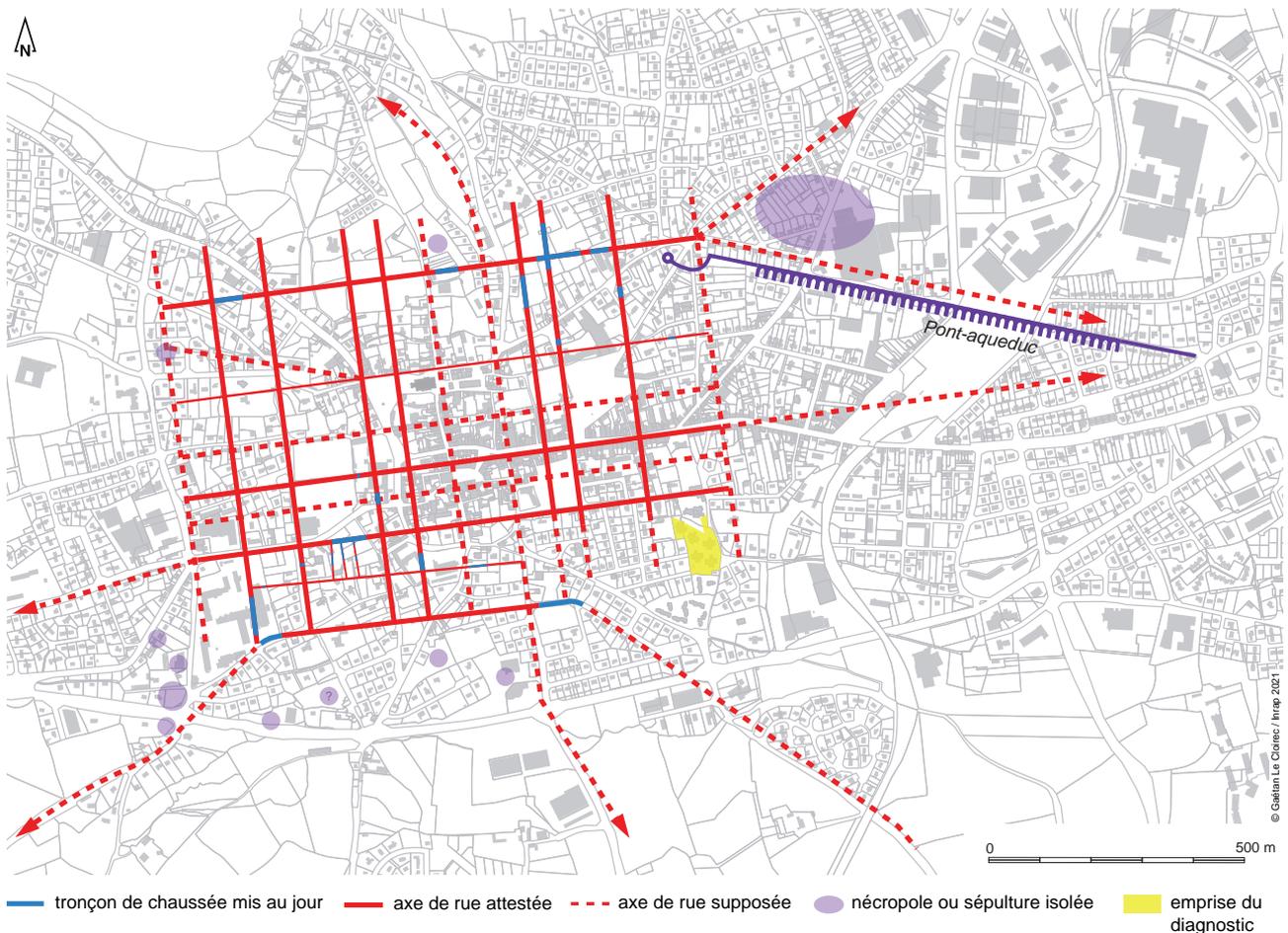


Fig. 2 Localisation de l'emprise du diagnostic dans le plan de la ville antique de Vorgium.

© Gaëtan Le Cloirec, Inrap

On y distingue le côté nord marqué par trois pignons triangulaires dont deux surmontent clairement de grandes verrières (fig. 3). Un clocher au sommet plat est également bien visible à l'ouest. Cette église dédiée à Saint-Quigean apparaît, comme les deux autres constructions, sur le plan de 1772 au niveau d'une parcelle trapézoïdale marquée par de petites croix évoquant un cimetière associé (fig. 4). Elle semble se composer d'une nef rectangulaire et d'un chevet plat séparés par un transept. Une extension visible au nord-est correspond probablement à une chapelle ou à une sacristie. Il s'agit de l'édifice religieux le plus anciennement mentionné à Carhaix puisque son nom apparaît dans l'un des deux seuls actes qui se rapportent à l'agglomération médiévale. Ce document, daté entre 1081 et 1084, évoque en effet la donation du duc Hoël à l'abbaye de Quimperlé d'une « villa près de *Caer Ahes* où est située l'église Saint-Quigean » (Maître et Berthou 1896, p. 137, n° XXXVIII). Le plan de 1772 révèle que la deuxième chapelle, dédiée à Sainte-Barbe, se trouve à une trentaine de mètres au sud de la première. Plus petite, elle présente une nef rectangulaire et une abside. La troisième construction est positionnée au nord-ouest de l'enclos. Elle fait face à l'entrée de l'église Saint-Quigean et une croix indique clairement son caractère religieux bien qu'elle ne soit pas localisée dans l'enceinte du cimetière. La possibilité qu'il s'agisse d'un ossuaire a été proposée par Régis Le Gall-Tanguy (Le Gall-Tanguy 2006, p. 78). Il est possible qu'une grande partie de la construction soit conservée dans les élévations du petit bâtiment

qui existe encore aujourd'hui près de la rue Anatole Le Braz (parcelle AN.451, fig. 5). Celui-ci figure toujours sur le cadastre de 1819 alors que les deux autres édifices ont été démolis en 1793. Deux nouveaux bâtiments sont visibles dans l'angle nord-est et au sud de l'ancien enclos, désormais divisé en trois parcelles (fig. 6).

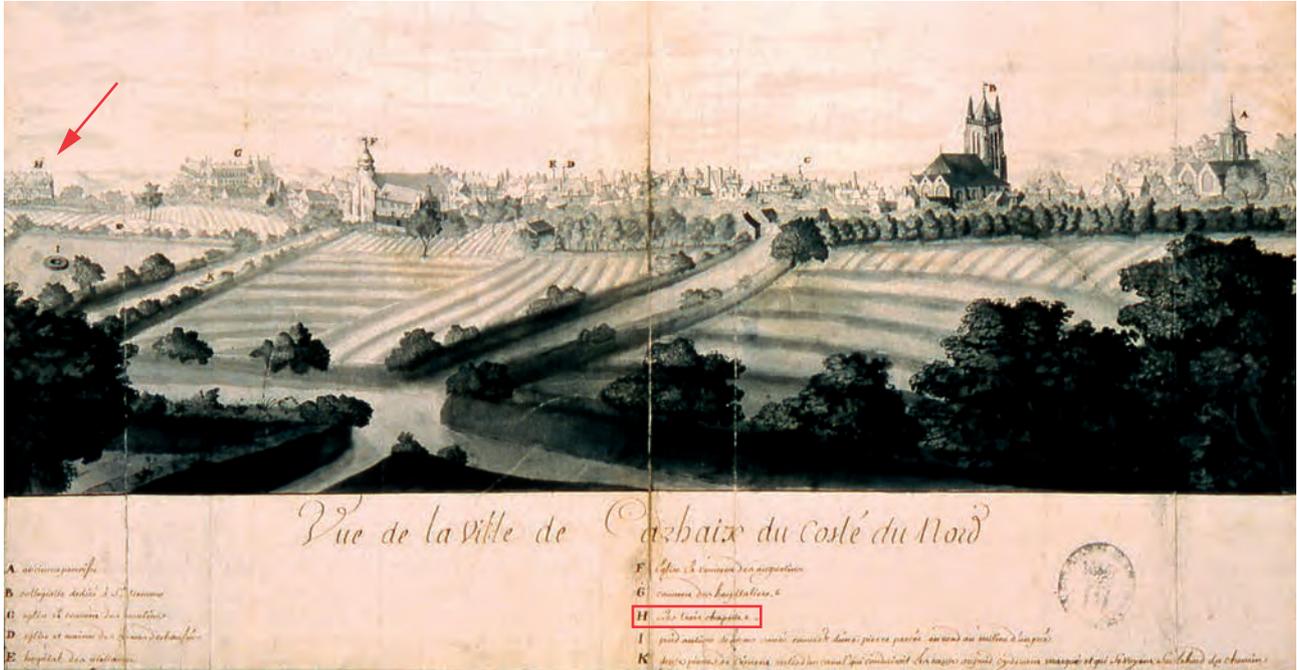


Fig. 3 Vue de la ville de Carhaix vers 1756. © Christophe-Paul de Robien

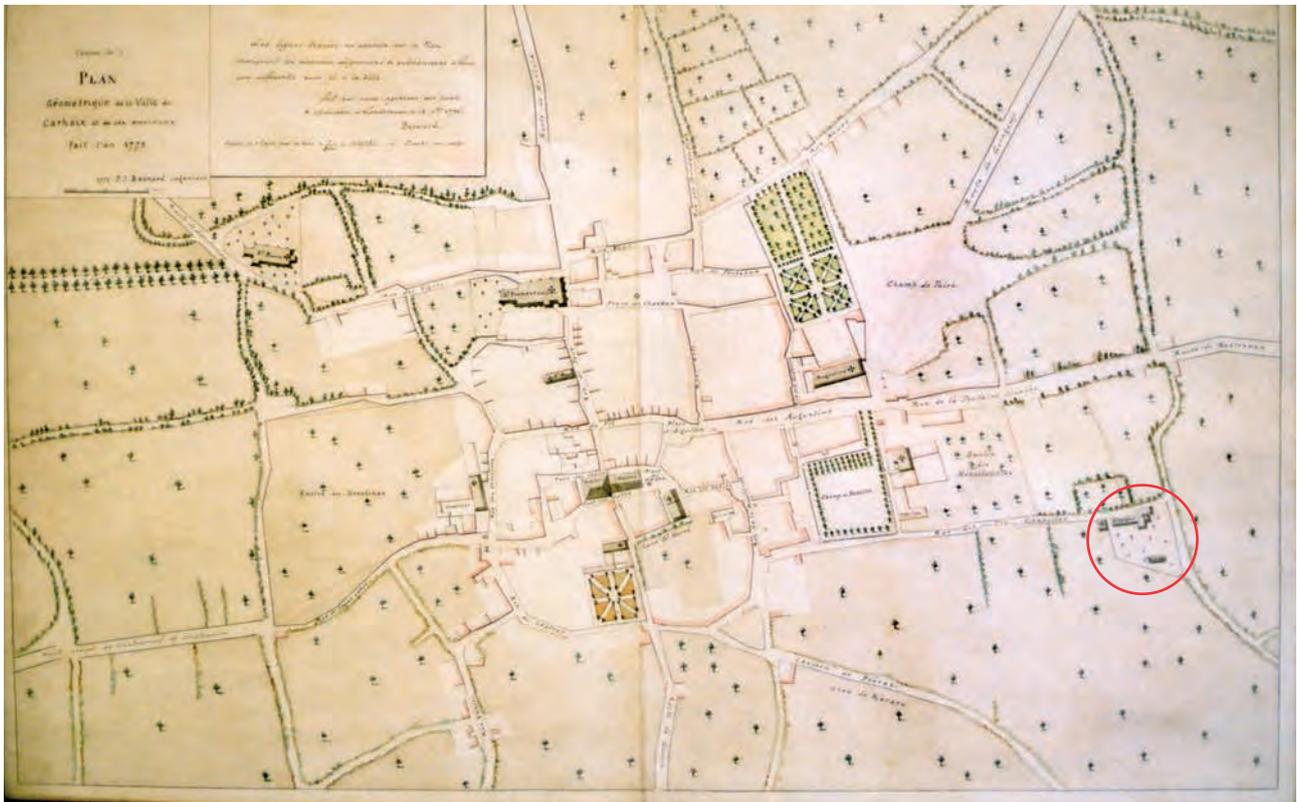


Fig. 4 Localisation de l'emprise du diagnostic sur le plan de Carhaix daté de 1772 (cercle rouge)



Fig. 5 Petite construction bordant la rue Anatole Le Braz (parcelle AN.451) et pouvant correspondre à la troisième « chapelle ».
© Gaétan Le Cloirec, Inrap

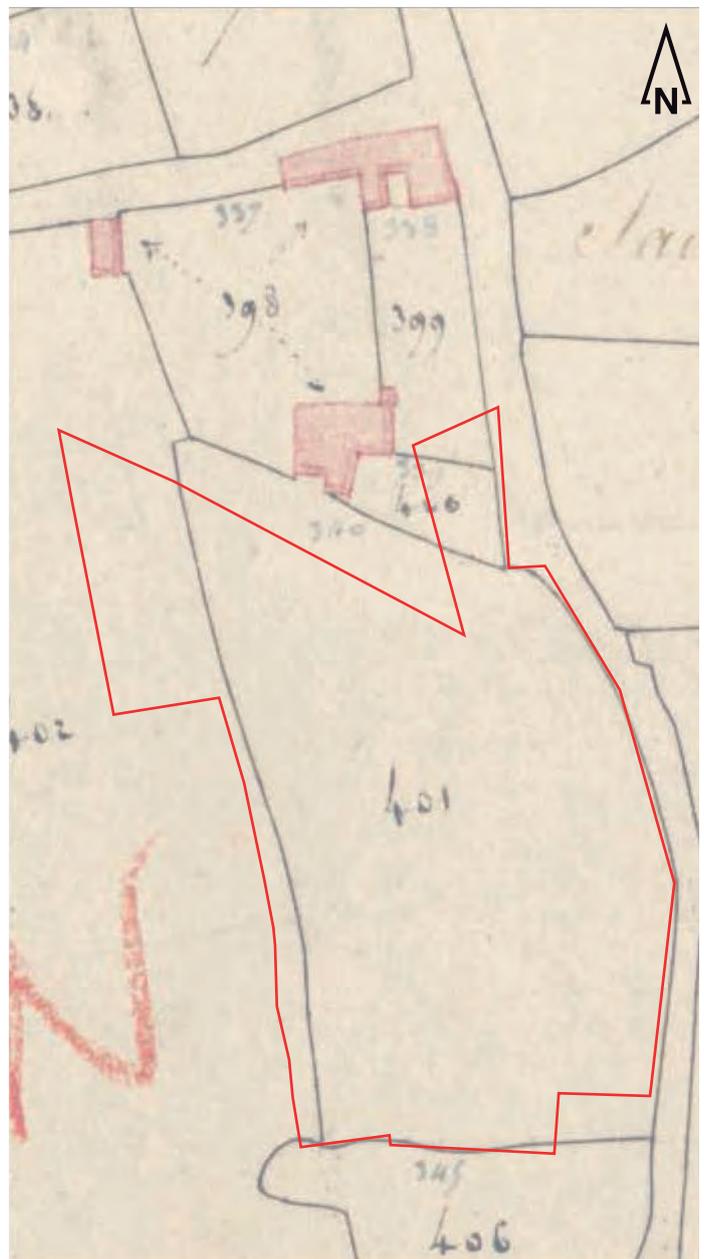
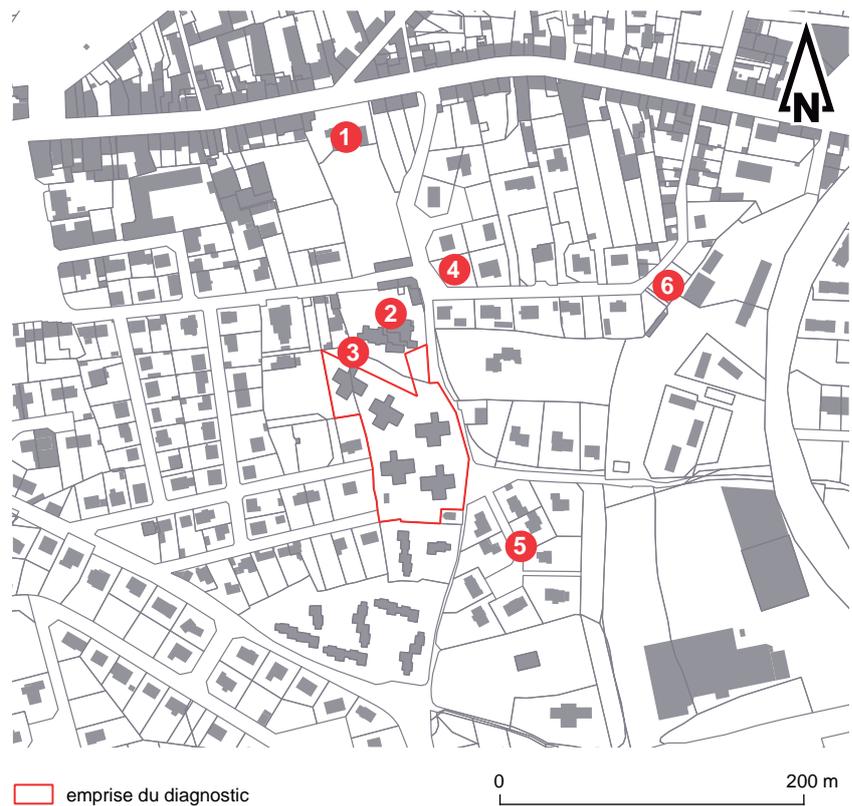


Fig. 6 Localisation de l'emprise du diagnostic sur le cadastre de 1819.
© Gaétan Le Cloirec, Inrap



Très peu de découvertes fortuites sont mentionnées dans le secteur (fig. 7). La plus proche, localisée 120 m au nord, correspond à la mise au jour d'une fosse lors de la construction d'un bâtiment (dit « Maison Lancien » à l'époque et « Château Rouge » aujourd'hui) dans la parcelle AN.287 au XIX^e siècle (fig. 7, n° 1 ; Du Chatellier 1899, 117, p. 405-410). La structure, découverte au moment des terrassements, présentait une longueur de 3,05 m, une largeur de 1,80 m et une profondeur de 2,30 m. Elle comportait un abondant mobilier céramique de la fin du II^e au début du III^e siècle qui a incité Louis Pape à donner une interprétation funéraire à la découverte (Pape 1978, A-66). Cependant, l'absence de données précises sur le contexte environnant et sur la nature même du creusement permet d'envisager tout aussi bien l'hypothèse d'une structure domestique (comme une cave par exemple) (Le Cloirec 2008, p. 245, n° 98). Malgré ces doutes, il faut bien confirmer la présence de sépultures dans le secteur. Ainsi, De Robien est le premier à signaler des « fragments de tombeaux antiques trouvés dans un champ près d'un chemin au-dessous de 3 chapelles ». Malheureusement, la localisation exacte de ces tombes est impossible à déterminer, même si les indications du marquis favorisent un terrain placé en contrebas de la rue Anatole Le Braz. Il serait alors tentant d'assimiler le chemin évoqué par de Robien à l'axe qui borde aujourd'hui le foyer-logement du côté est. Des ossements ont aussi été mis au jour lors des terrassements réalisés en 1980 pour l'aménagement de l'actuel établissement pour personnes âgées. Roger Guenver, érudit local sur Carhaix, avait effectivement signalé qu'une fosse remplie d'ossements humains avait été recoupée par les engins. René Sanquer, directeur de la circonscription archéologique, était donc intervenu pour effectuer quelques constatations avec une équipe de quatre personnes au cours de l'hiver 1980-1981 (Sanquer 1981). La présence d'une fosse commune d'époque moderne avait ainsi été confirmée au milieu de la partie nord de l'actuelle parcelle AN.925 (fig. 7, n° 2). Les archéologues avaient aussi pu remarquer que le flanc sud de la colline semblait avoir été taillé à cet endroit. Un mur avait été retrouvé au pied de la paroi sous 4,60 m de terre végétale, au niveau de l'angle nord-est de l'actuelle parcelle AN.765 (fig. 7, n° 3). Disposant d'un unique parement, la construction semblait installée dans un remblai où ont été recueillis des tessons antiques, un placage de béton de tuileau et de nombreux fragments d'enduits peints. Le tracé sinueux du mur et la confection relativement médiocre que laissent deviner les clichés tendent à désigner la base d'un simple mur de terrasse médiéval ou moderne orienté est-ouest.

Trois opérations de diagnostic ont été effectuées plus récemment dans des terrains situés à l'est du foyer-logement, mais aucune n'a révélé de traces d'occupation. La première a été réalisée en 1994 avant la construction d'une maison dans la parcelle AM.130 (fig. 7, n° 4 ; Batt 1994). La deuxième a concerné trois parcelles localisées à l'est du Chemin de La Salette où un lotissement était projeté au cours de l'année 2000. Seuls trois tronçons de fossés ont été retrouvés sans que leur datation n'ait pu être clairement déterminée (fig. 7, n° 5 ; Le Cloirec 2000). La dernière intervention a eu lieu en 2021 dans deux parcelles situées à l'ouest de l'école Diwan (fig. 7, n° 6 ; Baudoin 2021).



1. «Maison Lancien», Du Chatellier, XIX^e siècle (grande fosse antique)
2. La Salette, R. Sanquer, 1980 (fosse commune moderne)
3. La Salette, R. Sanquer, 1980 (mur de terrasse médiéval ou moderne)
4. Chemin de La Salette, M. Batt, 1994 (diagnostic négatif)
5. Impasse de La Salette, G. Le Cloirec, 2000 (fossés antique et médiévaux)
6. Impasse du lavoir-école Diwan, C. Baudoin, 2021 (diagnostic négatif)

Fig. 7 Environnement archéologique.

© Gaétan Le Cloirec, Inrap

1.4. Méthodologie et problématiques du diagnostic archéologique

L'intervention a mobilisé deux archéologues de l'Inrap pendant une journée. Un topographe est passé le lendemain pour relever l'emplacement des quatre tranchées réalisées. Celles-ci ont été ouvertes à l'aide d'une mini-pelle hydraulique de 8 t équipée de chenilles en caoutchouc afin de ne pas abîmer le revêtement des voiries. Le godet lisse utilisé mesurait 1,50 m de large.

Deux difficultés ont contraint l'emplacement des tranchées. La première était le fonctionnement effectif de l'établissement qui a nécessité de clôturer toutes les zones à explorer et empêché de positionner des sondages au niveau des espaces de circulation et de stationnement. Ensuite, il fallait éviter les nombreux réseaux en service qui parsèment l'emprise de prescription (fig. 8).

En prenant en compte les indications obtenues par la DICT et en considérant la place nécessaire pour stocker les déblais et permettre les manœuvres de l'engin, il n'était finalement plus possible de positionner que quatre tranchées. L'objectif ne pouvait donc pas être de caractériser précisément d'éventuels vestiges archéologiques car il n'était pas envisageable d'élargir les sondages ou de les multiplier. Il convenait donc de rechercher simplement des indices d'occupations anciennes en repérant quelques structures et éléments de mobiliers représentatifs.



Fig. 8 Implantation des tranchées en fonction des réseaux signalés.

2. Bilan et perspectives

Les quatre tranchées qu'il a été possible d'ouvrir sont complètement négatives (fig. 9). Le substrat composé de plaquettes de schiste y est apparu sous une épaisseur variable de terre végétale qui est elle-même recouverte de remblai hétérogène dans les sondages 1, 2 et 4 (fig. 10 à 13). Cet apport se compose principalement de terre limoneuse brune, de quelques pierres de schiste, de terre cuite et de charbons de bois. Il est probablement lié aux travaux de terrassements réalisés lors de la construction du foyer-logement au début des années 1980.

La seconde tranche du diagnostic, qui doit concerner la partie haute du foyer-logement, devrait être plus intéressante car elle touchera le secteur des « trois chapelles ». On peut bien sûr dégager quelques traces des lieux de cultes dédiés à Saint-Quigean et à Sainte-Barbe, mais il faut surtout s'attendre à retrouver des sépultures puisque la totalité de la zone est désignée comme un cimetière sur le plan de 1772. Par ailleurs, le fait de s'approcher au maximum de la rue Anatole Le Braz rend également plus probable la mise au jour de vestiges antiques.



Fig. 9 Plan de localisation des sondages dans l'emprise de la prescription.

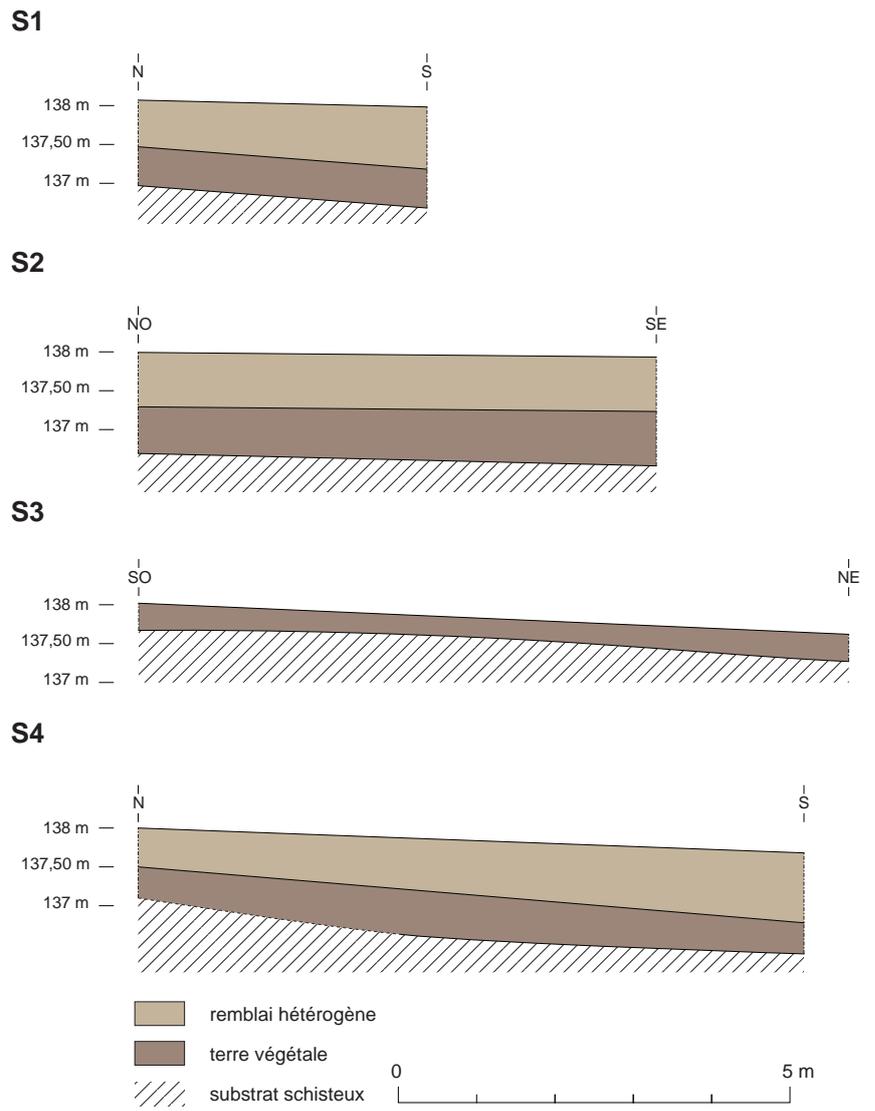


Fig. 10 Coupes schématiques des niveaux rencontrés dans les sondages.

© Gaétan Le Cloirec, Inrap



Fig. 11 Sondage 1.

© Gaétan Le Cloirec, Inrap



Fig. 12 Sondage 3.
© Gaétan Le Cloirec, Inrap



Fig. 13 Sondage 4.
© Gaétan Le Cloirec, Inrap

3. Bibliographie

Batt 1994

BATT (M.) — *Carhaix-Plouguer (29), chemin de La Salette*, rapport de diagnostic, Rennes : SRA, 1994. Bibliothèque numérique du Service Régional de l'Archéologie, <http://bibliotheque.numerique.sra-bretagne.fr/items/show/700>

Baudoin 2021

BAUDOIN (C.) - *Carhaix-Plouguer (29), impasse du lavoir-école Diwan*, rapport de diagnostic, Cesson-Sévigné : Inrap Grand-Ouest, 2021. Bibliothèque numérique du Service Régional de l'Archéologie, Bibliothèque numérique du Service Régional de l'Archéologie, <http://bibliotheque.numerique.sra-bretagne.fr/items/show/4169>

Du Chatellier 1899

DU CHATELLIER (P.) - Deux trouvailles à Carhaix. *BSAF*, XXVI, 1899, p. 116-118, 405-411.

Le Cloirec 2000

LE CLOIREC (G.) – *Carhaix-Plouguer (29), impasse de La Salette*, rapport de diagnostic, Cesson-Sévigné : Afan, 2000. Bibliothèque numérique du Service Régional de l'Archéologie, <http://bibliotheque.numerique.sra-bretagne.fr/items/show/2021>

Le Cloirec 2008

LE CLOIREC (G.) - *Carhaix antique : la domus du centre hospitalier, contribution à l'histoire de Vorgium, chef-lieu des Osismes*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2008, 263 p.

Le Gall-Tanguy 2006

LE GALL-TANGUY (R.) – Morphogenèse de la ville de Carhaix au Moyen Âge. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, CXXXV, 2006, p. 71-91.

Maître et Berthou 1896

MAITRE (L.) et BERTHOU (P.) éd. – *Cartulaire de l'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé*. Paris : Librairie des Provinces, 1896.

Pape 1978

PAPE (L) - *La civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine*, Institut Armoricaïn de recherches économiques et humaines, Université de Haute Bretagne, Rennes II. Paris : Klincksieck, 1978, p. A.62-A.82.

Robien 1756

ROBIEN DE (C-P) – Des ossismiens et des situations de leurs villes et de leurs monuments (chap. IV). In : *Histoire ancienne et naturelle de la province de Bretagne, description historique topographique et naturelle de l'ancienne Armorique*, 1ère édition mise au point par J-Y Éveillard. 1975, p. 17-20, 129-131.

Sanquer 1981

SANQUER (R.) - *Carhaix-Plouguer (29), La Salette, rue Anatole Le Braz*, rapport de diagnostic, Rennes : circonscription des Antiquités Historiques de Bretagne, 1981. Bibliothèque numérique du Service Régional de l'Archéologie, <http://bibliotheque.numerique.sra-bretagne.fr/items/show/560>

III. Inventaires techniques

1. Inventaire des photographies

N°	Date	Auteur	Description
1	6/14/2021	G. Le Cloirec	Rue Anatole le Braz - Vue avant sondages
2	6/14/2021	G. Le Cloirec	Rue Anatole le Braz - Vue avant sondages
3	6/14/2021	G. Le Cloirec	Rue Anatole le Braz - Vue avant sondages
4	6/14/2021	G. Le Cloirec	Rue Anatole le Braz - Vue avant sondages
5	6/14/2021	G. Le Cloirec	Rue Anatole le Braz - Vue avant sondages
6	6/14/2021	G. Le Cloirec	Rue Anatole le Braz - Vue avant sondages
7	6/14/2021	G. Le Cloirec	Rue Anatole le Braz - Vue avant sondages
8	6/14/2021	G. Le Cloirec	Rue Anatole le Braz - Vue avant sondages
9	6/14/2021	G. Le Cloirec	Rue Anatole le Braz - Vue avant sondages
10	6/14/2021	G. Le Cloirec	Rue Anatole le Braz - Vue avant sondages
11	6/14/2021	G. Le Cloirec	Rue Anatole le Braz - S1
12	6/14/2021	G. Le Cloirec	Rue Anatole le Braz - S1
13	6/14/2021	G. Le Cloirec	Rue Anatole le Braz - S1
14	6/14/2021	G. Le Cloirec	Rue Anatole le Braz - S1
15	6/14/2021	G. Le Cloirec	Rue Anatole le Braz - S3
16	6/14/2021	G. Le Cloirec	Rue Anatole le Braz - S3
17	6/14/2021	G. Le Cloirec	Rue Anatole le Braz - S3
18	6/14/2021	G. Le Cloirec	Rue Anatole le Braz - S3
19	6/14/2021	G. Le Cloirec	Rue Anatole le Braz - S4
20	6/14/2021	G. Le Cloirec	Rue Anatole le Braz - S4
21	6/14/2021	G. Le Cloirec	Rue Anatole le Braz - S4

2. Liste des figures

Fig. 1 Profil altimétrique nord-sud du terrain .

© IGN, Gaétan Le Cloirec, Inrap

Fig. 2 Localisation de l'emprise du diagnostic dans le plan de la ville antique de *Vorgium*.

© Gaétan Le Cloirec, Inrap

Fig. 3 Vue de la ville de Carhaix vers 1756. © Christophe-Paul de Robien

Fig. 4 Localisation de l'emprise du diagnostic sur le plan de Carhaix daté de 1772 (cercle rouge)

© P. J. Besnard ; Gaétan Le Cloirec, Inrap

Fig. 5 Petite construction bordant la rue Anatole Le Braz (parcelle AN.451) et pouvant correspondre à la troisième « chapelle ».

© Gaétan Le Cloirec, Inrap

Fig. 6 Localisation de l'emprise du diagnostic sur le cadastre de 1819.

© Gaétan Le Cloirec, Inrap

Fig. 7 Environnement archéologique.

© Gaétan Le Cloirec, Inrap

Fig. 8 Implantation des tranchées en fonction des réseaux signalés.

© Gaétan Le Cloirec, Stéphane Jean, Inrap

Fig. 9 Plan de localisation des sondages dans l'emprise de la prescription.

© Gaétan Le Cloirec, Inrap

Fig. 10 Coupes schématiques des niveaux rencontrés dans les sondages.

© Gaétan Le Cloirec, Inrap

Fig. 11 Sondage 1.

© Gaétan Le Cloirec, Inrap

Fig. 12 Sondage 3.

© Gaétan Le Cloirec, Inrap

Fig. 13 Sondage 4.

© Gaétan Le Cloirec, Inrap

Chronologie

Sujets et thèmes

Mobilier

Finistère, Carhaix-Plouguer, rue Anatole Le Braz

Le foyer-logement « La Salette » à Carhaix Plouguer (29) doit être totalement reconstruit. Or, l'établissement se place en bordure d'un axe de circulation majeur de la ville antique et à l'emplacement d'un ensemble religieux médiéval désigné sous le nom de «trois chapelles». Le terrain accuse une forte pente nord-sud, mais des aménagements anciens pouvaient être disposés en terrasse. Malgré les bouleversements causés par les travaux de construction des bâtiments actuels au début des années 1980, le Service régional de l'archéologie a donc souhaité vérifier la présence de vestiges éventuels. La première tranche du diagnostic, qui a concerné les deux tiers inférieurs de l'emprise globale, n'a cependant fait apparaître aucune trace d'occupation. Elle a simplement révélé des apports de remblais récents sur une épaisseur de terre végétale qui recouvre le substrat schisteux.

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40

www.inrap.fr